



Bulletin Municipal 2017



Ville de
Villers le lac



«Méandres»

Sommaire

Éditorial	2
Affaires scolaires	6
Centre Communal d'Action Sociale	8
Circulation et sécurité	10
Matériel	11
Cimetières, Bâtiments et Travaux divers	12
Urbanisme	13
Finances	16
Environnement et Cadre de vie	18
Fêtes et cérémonies	21
Économie	23
Forêt et agriculture	27
Sport et culture	29
Ils ont marqué l'actualité cette année	31
Informations diverses	33
Mot de l'opposition	35
Calendrier des fêtes	36

Éditorial



Madame, Monsieur,

Au fil des pages de ce bulletin municipal annuel, vous allez découvrir ce qui se passe dans votre commune, ce que les élus décident pour améliorer votre quotidien, ce que les employés communaux réalisent pour rendre votre ville agréable.

2016 a été une année très intense au niveau des travaux. Comme je vous l'avais annoncé l'an passé, nous avons remplacé toutes les fenêtres du groupe scolaire du centre pendant les vacances de la Toussaint. Le fait que l'artisan retenu soit local a contribué à la réussite de ce chantier. Nos employés communaux ont commencé les travaux au Club Loisirs (club de l'Age d'or), la cuisine est entièrement rénovée, avec un équipement moderne et pratique. La suite des travaux se fera dans l'année. Bâtiments et assainissement représentent nos plus importantes dépenses. Depuis 3 ans nous suivons un agenda, guidés par les diagnostics de mises aux normes et d'accessibilité (accès PMR, énergie et sécurité).

Je ne vais pas énumérer toutes les actions que nous avons menées, mais certaines méritent d'être citées comme la création du terrain multisports des Vergers, qui rencontre un vif succès auprès des jeunes ou la création de la salle multi cultes au cimetière des côtes, entièrement rénovée par les employés communaux.

Tous les travaux d'embellissement, d'amélioration, de rénovation que nous avons effectués au sein de notre commune, sont destinés à rendre Villers le Lac encore plus confortable, plus pratique pour ses habitants, j'y suis très sensible.

Les projets pour 2017 et les années suivantes seront axés principalement sur la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux et des routes. Nous procédons par étape, mais nous nous appliquons à ne pas nous disperser dans les travaux mais plutôt à revoir à fond

chaque bâtiment, chaque route.

La dépense la plus conséquente pour 2017 sera la réfection de la rue de la forêt. Nous ne pouvons pas y échapper, c'est une dépense indispensable. Ces travaux se feront en trois tranches. La coordination entre les différents intervenants permet de réduire les frais et gagner du temps. L'assainissement, les réseaux et la voirie de cette longue rue sont très attendus par les riverains.

Les idées ne manquent pas, mais nous devons être prudents, aucune dépense ne peut être engagée si nous ne pouvons pas la financer. En cette période de crise économique, la maîtrise du budget est primordiale.

Nous offrons à nos concitoyens des services de qualité, mais comme beaucoup de services publics, bien gérés, ils sont déficitaires. Nous continuerons d'apporter notre soutien aux différentes associations qui animent la vie locale de Villers.

Villers le Lac regorge de vitalité, d'initiative, et j'en suis fière. J'ai une vision ambitieuse et optimiste pour ma ville, qui ne se base pas que sur l'augmentation du nombre d'habitants ou sur le nombre de permis de construire délivrés pour des maisons d'habitation, mais qui espère aussi offrir aux 4 852 Villériens d'autres projets, pourquoi pas commerciaux, pour bien vivre à Villers.

Villers le Lac est une commune rurale particulière puisque frontalière avec la Suisse. Elle mérite une véritable attention, il ne suffit pas d'y apporter tous les services. La crise économique dans l'horlogerie Suisse nous oblige à encore plus de prudence dans la gestion des services publics. La fréquentation de la crèche ou de la garderie peuvent varier en fonction de l'activité. Il faut absolument maintenir un équilibre entre travailleurs frontaliers et les autres. Permettre à tous de

se loger, d'utiliser les infrastructures mises à disposition de tous les habitants, telle est aussi une de mes motivations.

Une des conséquences de la loi Notré est le transfert des compétences communales. L'éloignement géographique des décideurs augmente encore la difficulté de se faire entendre. La mairie d'une commune, rurale de surcroît, doit rester le centre névralgique où tous citoyens peut trouver une réponse, un conseil, un soutien.

Le traitement des cartes nationales d'identité, service de proximité assuré par la mairie, constitue un lien privilégié avec la population. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au préfet que notre commune soit équipée du dispositif biométrique afin de conserver ce service à Villers. Dans l'attente d'une réponse positive, que j'espère vivement, ce service est assuré à Morteau. Par contre, les communes vont hériter du transfert de la charge de l'enregistrement et de la dissolution du PACS, jusque là déposée au tribunal, il faudra donc assumer cette nouvelle charge.

L'emploi reste une préoccupation importante, et les répercussions du travail frontalier sur notre secteur nous contraignent à une grande vigilance. Dans ce contexte tendu, la reprise d'Isa France par le groupe AXON NANOTEC nous a soulagés, en espérant que les salariés qui n'ont pas pu intégrer ce groupe, retrouvent rapidement un emploi.

J'attire à nouveau votre attention sur la sécurité. Automobilistes ne roulez pas trop vite dans Villers, faites preuve de civisme. Nous ne pourrions pas équiper chaque quartier d'aménagements spéciaux, la présence de la police municipale ne remplace pas votre vigilance. Piétons et automobilistes soyez prudents !

Je terminerai mon propos en adressant un grand merci aux employés communaux qui assurent les différents services de la commune et je peux vous dire qu'ils sont nombreux, c'est une véritable ruche où chacun a un poste clé. Que ce soit le personnel des cantines, des écoles, de la voirie, des services administratifs, de la maison des enfants, de la police municipale, de l'entretien, je sais que je peux compter sur tous, que leur engagement au service des habitants est total. Je sais aussi qu'ils sont tous attentifs à l'intérêt général.

Grâce au dévouement de mes adjoints et des conseillers municipaux nous apporterons encore à Villers cette année, tout le dynamisme et la compétence que mérite notre ville.

Je vous remercie pour votre confiance et vous assure de mon dévouement.

Votre maire
Dominique Mollier



les gorges du Doubs à Villers



Claude Vermot

Claude Vermot

Monsieur Claude Vermot, maire de Villers le Lac de 1983 à 1995, Vice-président de la Communauté de Communes du Val de Morteau et Conseiller Général du Canton de Morteau, nous a quitté en juillet 2016.

Actif jusqu'au dernier moment, son décès a surpris tout le monde, tant sa vivacité l'éloignait d'un retrait possible de la vie active. Claude Vermot laissera une empreinte indélébile à Villers le Lac.

De ses mandats de maire, nous retiendrons entre autre le stade des Veuves, l'enrochement rue du Lac, le port de Chaillexon, l'achat de l'entreprise Parrenin qui accueille maintenant les association sous le nom de l'Espace Claude Rognon, fidèle collaborateur de M.Vermot. Nous évoquerons aussi la reconstruction de l'église du Chauffaud suite à l'incendie de 1985, la fin de la route du Pissoux commencée avec Alix Girardot, l'achat de nombreux terrains : Souvenir Français, Chaillexon, La Croix Blanche, La Cloison, pour permettre la construction d'habitations. Que dire de son audace quant à l'usine FFB, il autorisera le début des travaux dans le seul but de maintenir des emplois à Villers le Lac bien avant l'obtention du permis de construire sans craindre de se mettre à dos tous les services de l'état.

La municipalité a décidé de lui rendre hommage en rebaptisant la rue Saint-Jean à son nom. Ainsi, de la Mairie partiront la rue Alix Girardot et la rue Claude Vermot, deux maires qui ont marqué l'histoire de Villers le Lac.



100ème jour d'école



carnaval à la maternelle du centre



sortie bob de la maternelle des Genévriers



anniversaire du Club



passage des Étoiles Noires

Affaires scolaires

Avec 215 élèves de maternelle, 335 élèves de primaire et 240 collégiens, le monde scolaire est bien présent sur notre commune.

La rentrée de septembre 2016 a vu la fermeture des classes du Chauffaud, les 16 écoliers du hameau (13 élèves de primaire et 3 élèves de maternelle) ont été accueillis à l'école du centre, en maternelle et en élémentaire. La décision de l'Inspection académique a été suivie de la mise en place, par le conseil départemental, d'un transport scolaire dédié aux jeunes élèves. Un employé communal a été détaché dans le bus pour accompagner les écoliers de maternelle.

L'ouverture d'une sixième classe en maternelle et d'une douzième classe en élémentaire a nécessité des travaux d'aménagement pendant l'été : les équipes d'employés municipaux ont été sollicitées pour que tout soit prêt avant la rentrée.

Si la commune n'a aucun regard sur l'implantation des postes de l'éducation nationale, elle a pour devoir d'assurer la mise à disposition des locaux, leur entretien et la fourniture de matériel.

sortie ski école du centre



les élèves à la Française

Afin de permettre l'accès des structures sportives à toutes les classes, une convention a été signée avec les responsables de la société de gymnastique la Française : les enseignants et leur classe ont accès au local des Champs Newton, deux après-midis par semaine.

Rythmes scolaires

À l'heure de la rédaction de ce bulletin, nous sommes en attente des directives ministérielles et académiques. Une concertation avec les équipes enseignantes et les associations de parents d'élèves sera réalisée avant d'éventuels changements.



atelier d'anglais avec le chariot numérique



chariot numérique

Dans le cadre du projet d'équipement numérique de l'ensemble des établissements, la commune a poursuivi le plan d'installation de vidéoprojecteurs interactifs et le renouvellement des équipements informatiques sur l'ensemble des sites.

Le coût de ces investissements en matériels est important mais correspond à une évolution des missions pédagogiques des enseignants.

Ainsi ce sont de nouvelles méthodes qui peuvent être mises en œuvre : le chariot numérique équipé de 16 ordinateurs portables se transforme en point d'accès Internet rapidement, en laboratoire de langue mobile, en banque d'exercices différenciés.



tableau interactif

Le budget dédié aux affaires scolaires recouvre aussi bien les commandes de papeterie que la maintenance du matériel informatique, en passant par les transports, les entrées à la piscine, le mobilier scolaire, les personnels ATSEM des maternelles, les agents d'entretien et les équipes en charge des travaux.

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS



bénévoles de la banque alimentaire



La Banque Alimentaire

La Banque alimentaire de Villers le lac a connu de grands changements au cours de ces douze derniers mois.

Après quelques semaines de travaux réalisés par les employés municipaux au printemps et à l'été 2016, les bénévoles de la Banque Alimentaire ont pu déménager leur stock de denrées dans un local agréable et chaleureux dès la réouverture le 16 Août. Cet espace, dans le bâtiment de la mairie, permet de réunir bénéficiaires et bénévoles pour des moments conviviaux.

La distribution aux familles a lieu tous les jeudis des semaines impaires de 17h45 à 19h30. Au cours de l'année écoulée, 17 familles (23 adultes, 22 enfants) ont reçu un soutien alimentaire.

La collecte nationale annuelle fin novembre, événement essentiel de l'année, permet de stocker une tonne et demi de provisions, distribuées tout au long de l'année.

Depuis Février, en collaboration avec les Banques Alimentaires de Besançon et Pontarlier, un important approvisionnement en produits frais (légumes, fruits, fromage, yaourts, œufs, pain et viennoiseries, plats cuisinés...) améliore la qualité et la diversité des produits distribués.

Le Club

Au cours de la journée du 40^e anniversaire organisée en fin d'année dernière, au rythme des Valses Viennoises, Madame Micheline Béliard, présidente d'honneur et Monsieur Anton Orlic trésorier d'honneur, du Club de l'Âge d'Or ont été honorés de la médaille du bénévolat pour les longues années de participation et d'animation du Club.

Lors de l'assemblée générale du Club qui s'est tenue le 5 janvier 2017, la présidente Maguy Faivre-Pierret a souhaité mettre un terme à son mandat et passer le flambeau, après trois années bien remplies. Le nouveau comité élu a choisi son nouveau bureau : Bernard Feuvrier, président du club, Jean-Marie Ferrand 1^{er} vice-président, Gilbert Reuille 2nd vice-président, Mireille Billod-Girard trésorière, Monique Vienot trésorière adjointe, Chantal Mollier secrétaire et Marguerite Feuvrier secrétaire adjointe.

Un petit vent de changement est venu souffler

ADMR

Un partenariat a été signé en début d'année 2017 entre le CCAS de Villers le Lac et l'Association d'Aide à Domicile en milieu Rural locale, en présence de Mme Mollier, Maire et Présidente du CCAS et de Mme Jacqueline Rognon, Présidente de l'ADMR, de Monsieur Steve Perenin, responsable de la téléassistance et des repas à la fédération départementale de Valdahon et de Monsieur Denis Binétruy, bénévole et responsable de la téléassistance à l'ADMR de Villers le Lac.

Le but de ce partenariat est de favoriser le maintien à domicile des seniors, dans les meilleures conditions de sécurité possibles, grâce à la téléassistance.

L'utilisateur abonné est relié à un appareil grâce à un médaillon ou à un bracelet. En cas de chute, de détresse, un appel est émis, une intervention à domicile ou le recours aux services d'urgence peuvent être déclenchés dès la mise en relation avec un opérateur d'une centrale d'écoute fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7.

Pour la municipalité et le CCAS, l'enjeu est de taille. C'est à ce titre que la commune s'engage



le nouveau bureau et les médaillés

sur le club de l'Âge d'Or avec une nouvelle dénomination, "Club Loisirs", mais les activités traditionnelles proposées aux adhérents demeurent !

La municipalité a entrepris la rénovation de la salle du Club. L'ensemble du bâtiment va voir se dérouler les travaux : cuisine ré-aménagée et équipée d'un lave-vaisselle semi-professionnel, changement des fenêtres et des stores, amélioration du système de chauffage et installation d'une ventilation, avec le souci du confort des aînés et des économies d'énergie.



signature du partenariat de l'ADMR

à prendre la moitié du coût de l'installation réalisée par l'ADMR. Le bénéficiaire s'acquittera d'une location mensuelle comprenant l'appareil, la maintenance et l'abonnement au lien avec la centrale.

Ce dispositif a déjà fait ses preuves et sauvé des vies. Il est rassurant pour l'entourage de la personne âgée, sa portée lui permet d'être utilisable dans toutes les pièces de l'habitation, sur le balcon ou dans le jardin.

Renseignements et conseils auprès de l'association ADMR de Villers Le Lac, 1 Place Maxime Cupillard - Tel. 03 81 68 04 06

Circulation et sécurité

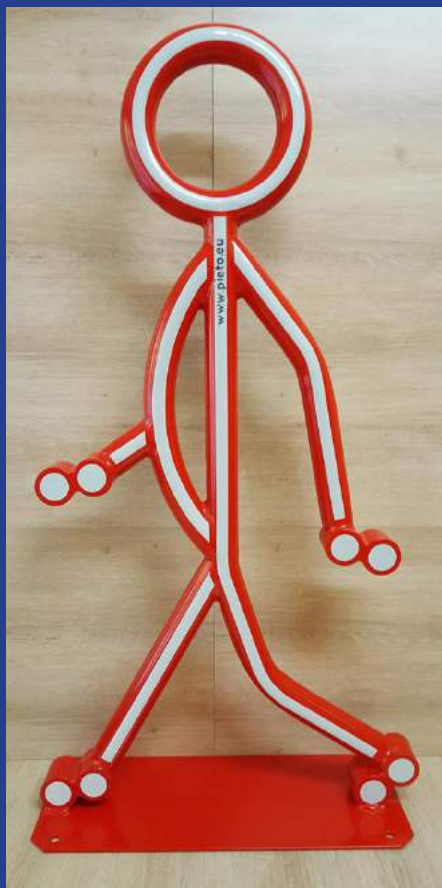
Silhouettes « Piétons »

La municipalité a passé commande de silhouettes préventives à placer dans les zones dangereuses, aux abords des écoles.

Ces silhouettes très visibles grâce à leurs bandes réfléchissantes ont différents effets :

- ralentissement des automobilistes alertés de la présence éventuelle de piétons
- pédagogie auprès des enfants avec un design sympathique qui leur rappelle que la route est une zone dangereuse.

silhouette «piétons»



Police Municipale sécurité routière

Bruno Kohler et Pascal Girardclos se sont rendus cette année encore, dans des établissements scolaires. Ils sont intervenus à l'école du centre dans les classes de CP pour sensibiliser les plus jeunes à la sécurité routière, ont proposé des séances théoriques et pratiques concernant la sécurité à vélo pour les plus grands.

Ils se sont également rendus au collège pour des séances préparatoires à l'examen ASSR1 (attestation scolaire de sécurité routière niveau 1) et ASSR 2 et ont organisé le passage de l'examen pour les classes de 5ème et de 3ème.

Caméra et Vidéo Protection

Lors des trois dernières années, la commune a fait l'acquisition de dix caméras employées pour la vidéoprotection. Les vidéos sont utilisées dans les cas d'incivilité, de dépôts de plainte ou à la demande de commissions rogatoires du procureur.

Seules trois personnes sont habilitées à avoir accès à ces vidéos : les policiers municipaux et Madame le Maire. Installées à des endroits clés sur le territoire communal, leurs enregistrements ont permis de résoudre de nombreux délits sur Villers le Lac.



vidéo protection

En raison des contraintes budgétaires et du coût de réparation des importants dégâts occasionnés par le violent orage de Juin 2016, certains travaux prévus par la commission ont dû être différés.

Toutefois , une partie des aménagements préconisés par le Cabinet Verdi (Étude de circulation) ont été réalisés pour réduire l'emprise de la chaussée principalement dans le secteur Route des Fins/Route des Majors :

- Carrefour haut Rue de la Forêt/Route des Fins avec bande piétonne;
- Carrefour Route des Majors/Rues des Vergers et de Champagne

L'objectif est d'inciter les automobilistes à prendre l'axe Route des Fins/Route des Majors/Centre Ville, dans un flux plus sécurisé.

Les aménagements de la Place de la Griotte permettent de lutter contre l'implantation illicite de camions et caravanes et offrent un espace de stationnement pour les véhicules légers fort intéressant, favorisant ainsi le covoiturage.

Pour 2017, sont entre autres prévus :

- **Trottoir Route des Fins RD215**, lieu dit " le Cernembert" depuis la Rue des Alouettes jusqu'à la Rue du Champ Bouverot.



carrefour route des Majors/rue des Vergers et de Champagne



abribus du Montot Dessus

- **Pose d'un giratoire au carrefour vers le Syndicat d'Initiative et le Supermarché sur la RD2E1**, afin de bien marquer le début de la zone 30 en venant de Morteau.
- **Aménagement du chemin piétonnier** qui joint la rue Nestor Bavoux à la rue du Maréchal Juin.

Matériel

Un nouvel engin pour les services techniques. Le travail des employés communaux de sera quelque peu facilité avec l'acquisition d'un nouveau véhicule : un nouveau camion Unimog de 2010 qui remplace l'ancien qui datait de 1984. Ce véhicule est plus puissant et plus performant, il a coûté 49 000 €.

Équipé pour assurer des tâches diverses, étrave en hiver, épareuse au printemps, remorque en toutes saisons, il rendra de nombreux services et sera entretenu par le mécanicien communal.



le nouveau camion Unimog

Cimetières, bâtiments et travaux divers

Toutes les fenêtres de l'école du centre ont été remplacées cette année afin d'améliorer le confort des élèves et de favoriser l'économie d'énergie. Les salles de classe sont désormais équipées de stores électriques.



école du centre



salle des fêtes

Afin de préserver la propreté des gradins de la salle des fêtes lorsqu'ils sont repliés, des paravents amovibles ont été installés. Cela empêche l'escalade et limite les oublis d'affaires personnelles qui y sont souvent déposées.

Des barrières ont été posées au cimetière des Côtes, et la salle multiculture a été rénovée. Elle peut accueillir les familles pour un moment de recueillement, de partage ou pour assurer des cérémonies.



cimetière des Côtes



barrières centre culturel

De nouvelles barrières ont été installées dans la cours du centre culturel Claude Rognon. Elles sécurisent la rampe d'accès PMR à la salle de musique.

Urbanisme

En 2016, nous avons réalisé pour 458 000 € de travaux dont 68 900 € pour la remise en état des routes au sortir de l'hiver (PATA).

Il a fallu faire face à l'exceptionnel orage du 25 juin 2016; la réparation des dégâts (rue du Doubs, rue Combe La Fève, parking rue du Mal Foch) a coûté 51 700 €.

Les trois bacs de rétention de la Combe Verte, du 8 Mai et de la Combe Varpet ont dû être nettoyés en urgence car ils étaient comblés de gravats.

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été effectuée et a abouti, ce qui a permis aux particuliers ayant subi des dégâts d'être pris en charge par leur assurance, la collectivité ne bénéficiant pas de cet avantage.



travaux au Pissoux

Encore cette année, une somme importante, soit 95 900 €, a été investie pour traiter les eaux pluviales qui inondent les habitations en contre-bas des rues de l'Essart au Clair, des Mésanges, au Pissoux, au Neuf Clos.

Le bas du Chauffaud - « Chez le PY » - ne disposait pas de l'eau potable, ce qui rendait inconstructible une zone pourtant classée Ud au PLU ; le Syndicat des Eaux du Haut Plateau du Russey a réalisé un réseau financé en totalité par la Commune (56 600 €).



orage du 25 juin 2016



rue du Docteur Choffez



rue des Côtes



chemin du Chaney



mur du parking du barrage du Châtelot

Par ailleurs 141 000 € ont été consacrés aux travaux de voirie (rue du Docteur Choffez, rue des Côtes, rue Pasteur, accès au château d'eau du Chauffaud), à la réfection de mur (rue Virgile Cupillard, rue H.Parrenin, rue Maréchal Juin) et à la création de chemins piétonniers (rue du Chaney, entre rue des Chalets et la

rue de Verdun) ; sans oublier le repiquage du mur du parking du barrage du Châtelot, le terrassement pour l'installation d'un abribus au Montot et le rocher en bas de la Combe Verte qui a été rogné pour tracer une bande piétonnière jusqu'au parking «Sisini».

Éclairage public

Pour la sécurité des usagers, des lampadaires ont été installés dans quelques endroits encore sombres (rue du Docteur Choffez, rue du Bois de Ban, rue du Champ Vauchez – Salle des Fêtes, route des Fins) pour un coût de 24 750 €.



éclairage public

Barrage des Terres-Rouges



Il a fallu intervenir en urgence pour stopper l'affaissement de la berge suite à l'effondrement du barrage des Terres-Rouges sur la rive gauche ; en effet en une année, ce sont 10 m de berge qui sont partis dans la rivière.

À l'initiative de la mairie, de nombreuses réunions ont été organisées avec les différents intervenants (DDT, Gestionnaires des Eaux - SMMAH, SDAGE, ONEMA, Fédérations de Pêche). Il a été décidé d'ouvrir une brèche dans

le barrage pour ramener le courant au centre de la rivière et ainsi diminuer la pression sur le bord.

Ce n'est qu'une première étape qui a déjà coûté 8 000 € ; il s'agit maintenant de traiter la berge pour éviter l'érosion par des plantations (aulnes, saules ...etc) ; d'autre part une décision devra être prise collégialement quant au devenir du barrage.

Pour 2017, il est inscrit un montant de 1 091 918 € au budget avec en priorité :

- **Remise en état de routes** après la saison hivernale (70 000 €)
- **Rue de la Forêt - voirie et eaux pluviales** (578 000 €)
- **Route du Cerneux-Billard** - enrobé (55 786 €)
- **Route menant à FFB** - réfection de l'enrobé (16 497 €)
- **Renforcement de voirie au Pissoux** (8 854 €)
- **Place Droz-Bartholet** - aménagement (110 100 €)
- **Trottoir lié à la réfection du pont** par le STA (24 700 €)
- **Réseau d'eau pluviale sous Evasion Tonique** (21 118 €)
- **Réfection du pont aux Vieilles Combes** (25 000 €)
- **Trottoir de Combe la Fève** (7 933 €)
- **Enrobé rue des Terres-Rouges** (3 496 €)
- **Consolidation trottoir et enrobé Mal Juin** (6 348 €)
- **Réfection du mur Rue Ulysse Anguenot** (7 774 €)
- **Traitement d'eaux pluviales** - Les Pargots, Combe Varpet (10 556 €)
- **Éclairage public** (32 550 €)

Finances

C'est à partir des propositions faites lors de la réunion consacrée aux orientations budgétaires et selon les rapports des diverses commissions, que le budget est établi.

Les réflexions de chaque commission en rapport avec les actions et les investissements souhaitables sont rassemblées. Des priorités sont dégagées, des choix sont établis, parfois bouleversés par les événements imprévus (orage de juin 2016 – mur rue Pasteur ...). Les finances doivent être gérées «en bon père de famille», selon l'expression consacrée, afin de pouvoir faire face aux aléas.

Le dynamisme de la construction sur Villers le Lac offre une manne appréciable en matière fiscale ce qui pallie partiellement aux baisses des dotations de l'état.

Bien que recevant encore des aides appréciables sous forme de subventions lors d'investissements ciblés et maîtrisés, notre budget est grevé de charges nouvelles (contribution de solidarité intercommunale à hauteur de 47.000 € cette année...).

Dans ce contexte nous devons réduire autant que possible les dépenses d'exploitation tout en assurant un service de qualité aux Villériens. Le Maire doit éviter les dépenses fastueuses ou superflues et veiller au bon usage des fonds publics.

Cette gestion saine permet de dégager un excédent qui, versé à la section d'investissement, permettra la réalisation de projets selon les priorités définies.

En mars dernier, des choix visant à améliorer la sécurité des habitants ont été proposés lors du Conseil Municipal : poursuite des investissements, entretien des routes et du réseau d'eau pluviale, entretien des bâtiments communaux en vue d'économiser l'énergie. Un effort sera également fait pour la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de certains des bâtiments, l'ensemble sera réalisé sur plusieurs années.

Les réalisations proposées se feront sans augmentation de la dette communale puisqu'il est prévu de n'emprunter que le montant du capital remboursé sur les anciens crédits (450.000 €).

La période actuelle de taux extrêmement bas est favorable pour permettre la réalisation de projets importants.

Parmi les investissements souhaités par le conseil Municipal il convient d'apprécier l'acquisition de la parcelle boisée donnant accès au belvédère «des Taillards» offrant une vue superbe sur le dernier bassin du Doubs.

À noter que ce budget a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal moins une voix.

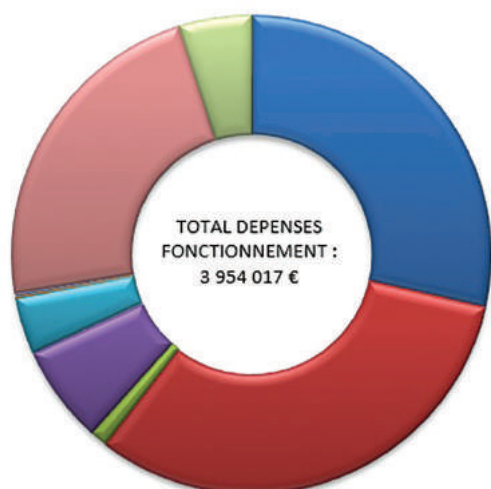
Le compte administratif du budget 2016, fait ressortir un excédent de 445 507 €, affecté au budget de l'année 2017. Des économies ont été réalisées sur 2016 tant en section de fonctionnement qu'en investissement grâce à la mobilisation de tous, employés municipaux et élus. Que leur engagement et dévouement au service de la commune soit ici remercié et apprécié.

En section de fonctionnement les plus fortes dépenses concernent bien entendu le personnel communal qui fait un travail apprécié tant en voirie qu'en entretien des écoles et divers bâtiments, fleurissement et autres services parfois moins visibles mais tout aussi indispensables.

L'ensemble de l'équipe municipale apporte le meilleur de son énergie et de sa volonté pour bien faire et rendre notre ville encore plus agréable.

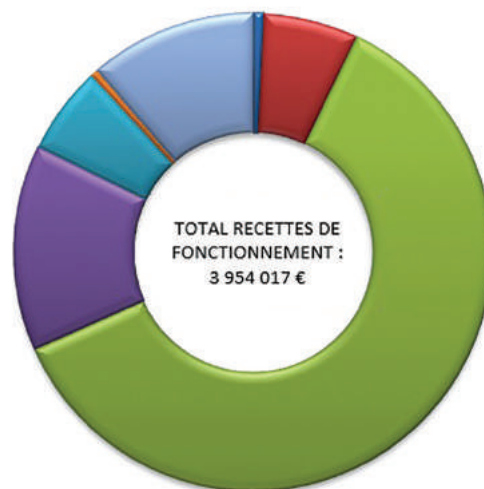
Dépenses de fonctionnement

■ Charges à caractère général	1 129 000€
■ Charges de personnel	1 260 000€
■ Atténuation de produits	47 100€
■ Autres charges de gestion courante	261 000€
■ Charges financières	151 000€
■ Charges exceptionnelles	5 000€
■ Dépenses imprévues	9 687,24€
■ Virement à la section d'investissement	897 000€
■ Opérations d'ordre	193 630€



Recettes de fonctionnement

■ Atténuation de charges	30 000€
■ Produits des services	252 900€
■ Impôts et taxes	2 418 000€
■ Dotations, subventions	551 110€
■ Autres produits de gestion	236 500€
■ Produits exceptionnels	20 000€
■ Report exercice	445 507€



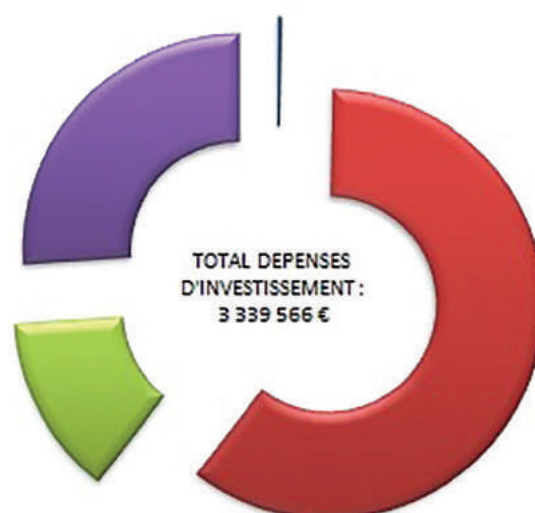
Recettes d'investissement

■ Subventions d'investissement	179 000€
■ Emprunts et dettes assimilées	650 000€
■ Dotations, fonds divers, réserves	400 000€
■ Produits de cession	150 000€
■ Virement de la section de fonctionnement	897 000€
■ Excédent de fonctionnement	869 436€
■ Opérations d'ordre	193 630€



Dépenses d'investissement

■ Immobilisations incorporelles	10 280€
■ Immobilisations corporelles	2 009 850€
■ Emprunts et dettes assimilées	450 000€
■ Solde execution reporté	869 436€



Environnement et cadre de vie



Depuis quelques années, le fleurissement de la commune s'oriente de plus en plus vers des actions d'aménagement durable. Afin de favoriser l'environnement naturel, les jardiniers municipaux privilégient la mise en place de plantes pérennes telles que les vivaces, rosiers, arbustes, graminées, ou encore les jachères fleuries. Ces plantations demandent beaucoup moins d'entretien, d'arrosage et ne nécessitent pas d'apport d'engrais.

Pour les plantes annuelles, le choix a été fait d'ajuster les quantités et les distances de plantation. Dans les massifs, la pose de bâches de plantation et de paillage d'écorces, de galets, limite l'apparition de mauvaises herbes et réduit l'évaporation et le nombre d'arrosage.

Dans notre milieu rural, il faut parfois accepter l'implantation spontanée d'herbes dites "indésirables" comme le pissenlit. Depuis le 1er janvier 2017, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires en espaces verts, forêts, promenades ouvertes au public et voiries doit être respectée (projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015; Loi LABBE).

Les cimetières ne sont pas concernés par cette mesure, mais il faut cependant rester vigilant quant à l'utilisation de ces produits afin de préserver notre environnement.

Villers le lac est une belle ville, vous y contribuez par le fleurissement de vos maisons, le respect et l'intérêt que vous portez à votre cadre de vie.



Yvan Charpentier
responsable du service espaces verts



Borne de recharge de véhicules électriques

Une borne de recharge de type accélérée, dédiée aux véhicules électriques, sera installée place Droz-Bartholet. Deux places de stationnement seront spécialement aménagées et réservées à cet usage. L'opération est financée à hauteur de 75% par le SYDED (Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs), l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Bourgogne Franche-Comté. Les 25% restants sont à la charge de la commune et de la CCVM. La borne choisie sera installée à la fin du premier semestre 2017 par l'entreprise CITEOS, basée à Besançon.



projet borne de recharge

La recharge sera payante, facturée au temps passé, soit 4 €/heure, décomptée à la minute de charge. Ce tarif relativement faible permettra de couvrir les frais d'entretien et de consommation électrique de la borne.

Concours des villes et villages fleuris 2016

Lors de la remise des prix du concours départemental des villages fleuris, qui a eu lieu le 27 Octobre 2016 à Micropolis (Besançon), la commune de Villers le lac a reçu un prix dans la catégorie «une fleur».

La classification «deux fleurs» est en discussion au Conseil Départemental.

Ce prix récompense le travail des employés aux espaces verts qui, chaque année, mettent en valeur l'accueil et le bien-être des habitants et des touristes.



rond point rue du Col

remise de prix concours villages fleuris



Opération «Villers propre»

3 heures de collecte, 50 personnes, plus de 500 kg de déchets ramassés...

Ainsi se résume le bilan de l'opération «Villers propre» qui s'est déroulée le samedi 13 mai 2017.

La mission consistait, pour les bénévoles, à ramasser les papiers, canettes ou autres résidus laissés le long des routes et dans les espaces publics par des concitoyens peu soucieux de leur environnement.

Les enfants des écoles et du collège ont pris part à cette manifestation.



opération «Villers propre»



bénévoles intervenus sur la zone du boulodrome

Un groupe de personnes handicapées s'est porté volontaire pour nettoyer la zone du boulodrome. Ils travaillent pour la plupart à la cafétéria de Morteau et participent à des concours de pétanque grâce au club de notre commune. Leur proposition spontanée est un exemple pour les citoyens de Villers le Lac. Merci à eux



A l'appel de la municipalité mais au service de l'environnement

Équipés de gants et de sacs poubelles qui leur ont été distribués par la municipalité des citoyens courageux sont allés sur le terrain.

Les élus de la municipalité étaient présents aux cotés des Villeriers pour cette opération citoyenne.

Opération de sensibilisation et de constat

Pour Madame le Maire, «sensibiliser la population aux conséquences de gestes devenus malheureusement anodins comme jeter son mégot, un papier, une canette sur la voie publique... est primordiale». De sévères sanctions seront prises quant aux fraudeurs qui déversent gravats, revêtements de sol usagers, sacs de vêtements, roues ... un comportement honteux et scandaleux !

La manifestation a été suivie d'un échange entre les participants autour de viennoiseries bien méritées, alors que les services techniques collectaient les sacs poubelles dispersés dans différents endroits de la ville.

L'existence de nombreux points noirs persiste, même si la situation semble s'améliorer d'années en années.

Fêtes et cérémonies

Jeanne CUENOT a 100 ans

Mercredi 8 Février, Mme le Maire, accompagnée de deux adjoints s'est rendue à la maison de retraite de Flangebouche pour fêter les 100 ans de Madame Jeanne CUENOT.

Jeanne est née le 5 février 1917 au lieu dit "La Loge", petite ferme située sur les hauts de Villers le lac. Elle est la seizième d'une famille de 18 enfants. Dès son plus jeune âge, elle travaille aux Ets Cupillard puis Jaccard. Aujourd'hui, elle est choyée par ses neveux et nièces qui lui rendent visite aussi souvent que possible.

Cet après-midi convivial a permis à Mme Jeanne Cuenot d'évoquer sa vie à Villers, ses souvenirs riches en événements et anecdotes. La municipalité lui renouvelle ses vœux de bon anniversaire car on n'a pas tous les jours... 100 ans!



100 ans de Madame Jeanne Cuenot

140 ans de la Fraternité

Cette année, «la Fraternité» fête ses 140 années d'existence. À cette occasion, un livret a été publié, relatant l'histoire de la société. Thierry Munier, y retrace l'histoire de la fanfare, l'associe à celle de la commune et à l'histoire nationale. Il décrit l'origine du «petit orchestre» et apporte une réponse à la question : pourquoi Villers le Lac compte deux sociétés de musique?

Un week-end de concerts a eu lieu les 19 et 20 mai, avec la prestation de «Breakfast in Paris» groupe hommage à SuperTramp et la présentation du concert de printemps de la fanfare.

concert de «la Fraternité» pour leurs 140 ans



Noces d'Or et de Diamant

Le 29 octobre 2016, la Mairie a organisé la traditionnelle cérémonie en l'honneur des couples qui ont fêté leurs Noces de Diamant et d'Or au cours de l'année.

À cette occasion, la salle des fêtes est décorée avec l'aimable participation de «la Dentellière» et «Brindille». Les mannequins prêtés gracieusement, sont adaptés à chaque cérémonie, petit rappel de la mode de l'époque.

Un cocktail clôture cette rencontre sympathique et chaleureuse. Les familles réunies profitent de l'occasion pour échanger des souvenirs, joyeux et parfois nostalgiques.

Nous souhaitons à ces couples honorés, symbole de force et d'engagement, encore de nombreuses et belles années à vivre ensemble.

Les couples résidant dans la localité, qui fêteront cette année leur anniversaire pour 50, 55, 60, 65... années de mariage peuvent se faire connaître en mairie.



Mesdames et Messieurs :

Léon Michel
Louis Binétry
Michel Joriot
Albert Marguet
Charles-André Mottet
Marcel Rebitzer
Jean Rognon
Gérard Maugain

Cérémonie du 5 décembre

La Cérémonie d'hommage aux victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, s'est déroulée le 5 décembre dernier au monument aux morts place Droz-Batholet.

Des médailles ont été remises à deux anciens Combattants:

Monsieur Léon Michel, médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre.

Monsieur André Perrin, croix du combattant pour sa participation à la guerre d'Algérie.

Des hommages ont ensuite été rendus aux morts de la communauté de communes du Val de Morteau.



cérémonie du 5 décembre

Naturalisation

Une cérémonie de naturalisation a eu lieu à la sous-préfecture de Pontarlier le jeudi 6 Avril 2017 en présence de Madame le Maire de Villers le Lac et de Madame la Sous-Préfète. Quatre habitantes de notre commune sont devenues citoyennes françaises : Mesdames Najoua Albini, Aïssatou Diallo, Françoise Zang Michel et Anne Amougou Michel.

cérémonie de naturalisation



La succession

Malgré la liberté que leur a laissée leur père dans le choix de leurs études, Rémi et Simon ont toujours eu envie de suivre le chemin tracé, même s'ils savaient que cela pouvait s'avérer compliqué. Simon est maître artisan boulanger. Rémi est maître artisan pâtissier, il s'occupe également de la partie événementielle, traiteur et de la chocolaterie. Les deux frères représentent la cinquième génération de la famille Viennet installée dans la boulangerie.

Les travaux

Un vent de jeunesse a balayé les locaux. Les labos ont été aménagés afin de respecter le principe de "marche en avant", dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de l'hygiène.

Des caméras dans la boulangerie

TF1, chaîne de télévision nationale, a installé ses caméras pendant plusieurs jours dans l'entreprise Viennet, pour un numéro de l'émission Grands reportages diffusé en avril. Rémi Viennet, accompagné d'Allan et Antonin, a participé à l'émission «Le meilleur Pâtissier - les Professionnels» sur M6 : la prestation de l'équipe locale a été remarquée par les grands chefs !

Une année bien remplie pour la Maison Viennet

Ce n'est pas un secret pour les Villeriers, Simon et Rémi Viennet, les fils de Jean-Luc, reprennent l'établissement familial. Ils ont tous ensemble fêté les 30 ans de la Maison Viennet lors de la journée «portes ouvertes» organisée le samedi 8 octobre 2016. Au programme : accueil des visiteurs de 9h à 16h, visite des locaux et brunch. Près de 1200 visiteurs ont participé à cette journée.



Rémi, Simon et Jean-Luc Viennet



TF1 à la maison Viennet

Les nouveaux acteurs économiques



Cabinet d'ostéopathie :

Laure Dupas a installé son cabinet d'ostéopathie depuis novembre 2016 en remplacement de Madame Charlotte Lervy. Elle exerce son métier depuis 2008 et a choisi Villers le lac pour développer son activité paramédicale.

«les Carnets Verts» :

Xavier Drezet, architecte paysagiste HES, propose la conception d'aménagements extérieurs, de jardins privés et d'espaces publics (aménagement de places publiques, de rues...), au sein de son bureau d'étude «les Carnets Verts» installé à Villers le Lac depuis août 2015.

Associé à Martin Cornil depuis octobre 2016, ils s'occupent ensemble de la conception et du suivi personnalisé des projets, jusqu'à la réception du jardin, en passant par le choix des entreprises et les travaux d'aménagements.



«Doubs Pizza» :

La famille Martinez a repris Doubs Pizza depuis Août 2016. Ils continuent de proposer pizzas et plats à emporter, dans le local du quartier neuf.



Immobilier :

Thierry Bernardin, s'est installé en 2016 comme Conseiller Indépendant en Immobilier sur le réseau SAFTI.

Il devient donc le premier agent immobilier à Villers le Lac. Le réseau SAFTI est composé de 1300 conseillers en France, dont 24 dans le Doubs.

Sa particularité : n'être présent que sur internet, il n'y aura donc pas d'agence vitrée. Cette spécificité permet d'offrir un large panel de prestations novatrices.



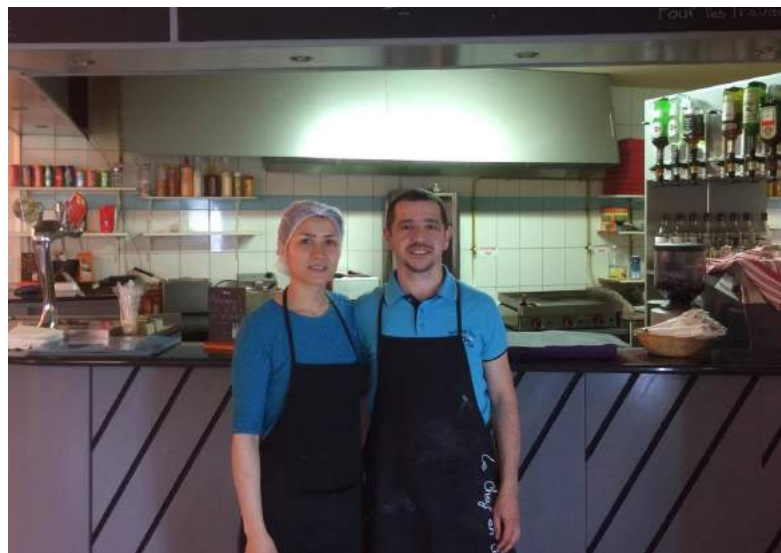
«Cogesylv» :

Olivier Perrot, technicien forestier, propose différents services depuis le 1er Janvier 2017: marquage de coupes, élaboration de plans simples de gestion, montage de dossiers de subvention, estimation de terres agricoles...

«Haut Doubs Dogs» :

Pierre-Yves Calvat est éducateur canin, il travaille avec des chiens de tous âges et de toutes races. Les leçons sont données à domicile. Il organise également des leçons publiques afin de faire découvrir sa passion à un maximum de monde.

Pierre-Yves est également bénévole à la SPA de Pontarlier et offre des séances de rééducation.



Restaurant Mikatol :

En Janvier, Monsieur et Madame Cekerek ont repris l'ancien restaurant Saray et l'ont baptisé Mikatol. Ils proposent pizzas, tacos, kebabs et plats, sur place, à emporter ou également livrés sur Villers le Lac, Morteau, Montlebon, les Fins.

Isa France devient Axon'Nanotec

A la fin du mois de décembre 2016, l'entreprise Isa France a été reprise par le groupe Axon'Câble alors qu'elle était en redressement judiciaire. Le personnel local voit ainsi s'ouvrir de nouvelles perspectives, en particulier dans le domaine spatial.

Axon'Câble est un groupe originaire de la Marne, il compte aujourd'hui 20 filiales réparties dans le monde. L'entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication de câbles, de connecteurs, de systèmes d'interconnexion pour l'électronique de pointe.

C'est le savoir faire d'Isa France qui a, au départ, intéressé Axon.

En effet, la fabrication de pièces miniatures horlogères, la maîtrise des micro et nano technologies de découpage, d'injection et d'assemblage, ont été jugées très attractives. Le groupe Axon avait déjà travaillé avec Isa France par le passé et avait déjà envisagé un rachat.

Le changement de propriétaire n'a pas permis de conserver tous les emplois. Dans un premier temps 45 salariés ont été repris, avec la certitude d'augmenter l'effectif prochainement. Les salariés non retenus ont pu candidater à d'autres postes ouverts dans toutes les filiales du groupe Axon et dans des programmes de formation.



le géant prend la route



Chantier Naval

Au début du printemps, c'est un nouveau bateau qui a quitté les ateliers du chantier naval de Villers le Lac en convoi exceptionnel, en direction de Lyon. Le géant a réuni les habitants de notre commune lors de son départ et pour cause: 25 mètres de long pour 5,80 de large.

La navette peut accueillir 150 personnes et est propulsée par deux moteurs électriques fournissant chacun 90kWatt de puissance. Le bateau métallique sera utilisé pour des croisières touristiques.

Ce bateau a été dessiné et conçu par Antoine Michel en collaboration avec un architecte naval. Il a été fabriqué puis assemblé entièrement à Villers le Lac. Six mois ont été nécessaires entre le début de la conception et le départ du bateau. Le Chantier naval franco-suisse fabrique un bateau de ce type par an, toujours à destination de la France. Depuis sa création en 1983, ce sont environ 80 navettes fluviales nées à Villers le lac qui voguent sur les rivières, canaux et lacs de France.

Forêt et agriculture

L'agriculture sur le territoire communal possède de nombreux atouts. Les agriculteurs ont compris l'importance du lien entre élevage et tourisme. Deux agricultrices ont choisi de développer le concept en défendant leur image !

Catherine Faivre-Pierret et Céline Vuillemin sont deux agricultrices de Villers le Lac qui travaillent à l'origine dans la production

laitière, mais qui très vite se sont investies dans la défense de l'image des femmes dans l'agriculture.

Elles n'étaient pas toutes deux destinées à cette vocation. Céline était aide-soignante et Catherine avait tout d'abord étudié le commerce. Elles ont d'abord choisi de travailler dans l'entreprise de leurs maris agriculteurs, puis ont pensé à proposer une diversification.



inauguration de la chèvrerie du Cerneux Billard



Céline

Associée à son mari, Céline Vuillemin s'occupait initialement des vaches et surtout des chèvres. Son mari travaille dans les champs et elle s'occupe des papiers, tout en apportant son aide au moment des foins.

Aujourd'hui, Céline gère la production et la vente de fromages de chèvres. Elle possède un troupeau d'une trentaine de chèvres. Elle a fait le choix de transformer la production de lait (en moyenne 2l par chèvre au quotidien) et propose un large choix de fromages, des pyramides, des bûches, des crottins, de la tomme et une invention de Céline, des petites boules de fromage aromatisés (herbes, ail des ours, figes...) les "apérichèvres".

Son magasin a ouvert ses portes au début du mois de mars 2017 à la chèvrerie du Cerneux Billard. Afin de mieux gérer l'ensemble des tâches, Céline a fait le choix de traire une seule fois par jour, le matin, libérant du temps pour être en contact avec les clients du magasin qu'elle accueille toujours souriante et disponible.

Catherine

Lorsqu'ils ont repris la ferme chez «Ducreux», l'idée de Catherine Faivre-Pierret et de son mari était d'être polyvalents et de pouvoir s'aider, travailler ensemble, se remplacer l'un et l'autre en cas d'absence. Aujourd'hui Catherine a fait sa place dans le monde agricole. Membre de plusieurs organisations, elle est inscrite à la fédération nationale des syndicats d'exploitations agricoles, secrétaire adjointe à la commission nationale des agricultrices. A ce titre, elle est amenée à se rendre une fois par mois à Paris pour assister aux conseils d'administrations. Elle siège également à la FNSEA de Bourgogne Franche-Comté. Au début de l'année, elle a été convoquée au sénat pour défendre les droits des femmes et des agricultrices. Responsable du planning au service de remplacement du canton de Morteau, elle siège au bureau départemental de service de remplacement. La passion et la volonté de défendre un métier difficile et tellement utile ont motivé cette agricultrice qui a su prendre ses responsabilités.

Ces jeunes agricultrices se rejoignent pour rappeler que les entreprises agricoles respectent la charte de l'AOP, les normes imposées et la protection de la nature. Elles lancent un appel pour demander aux citoyens de respecter aussi la nature. Les pique-nique

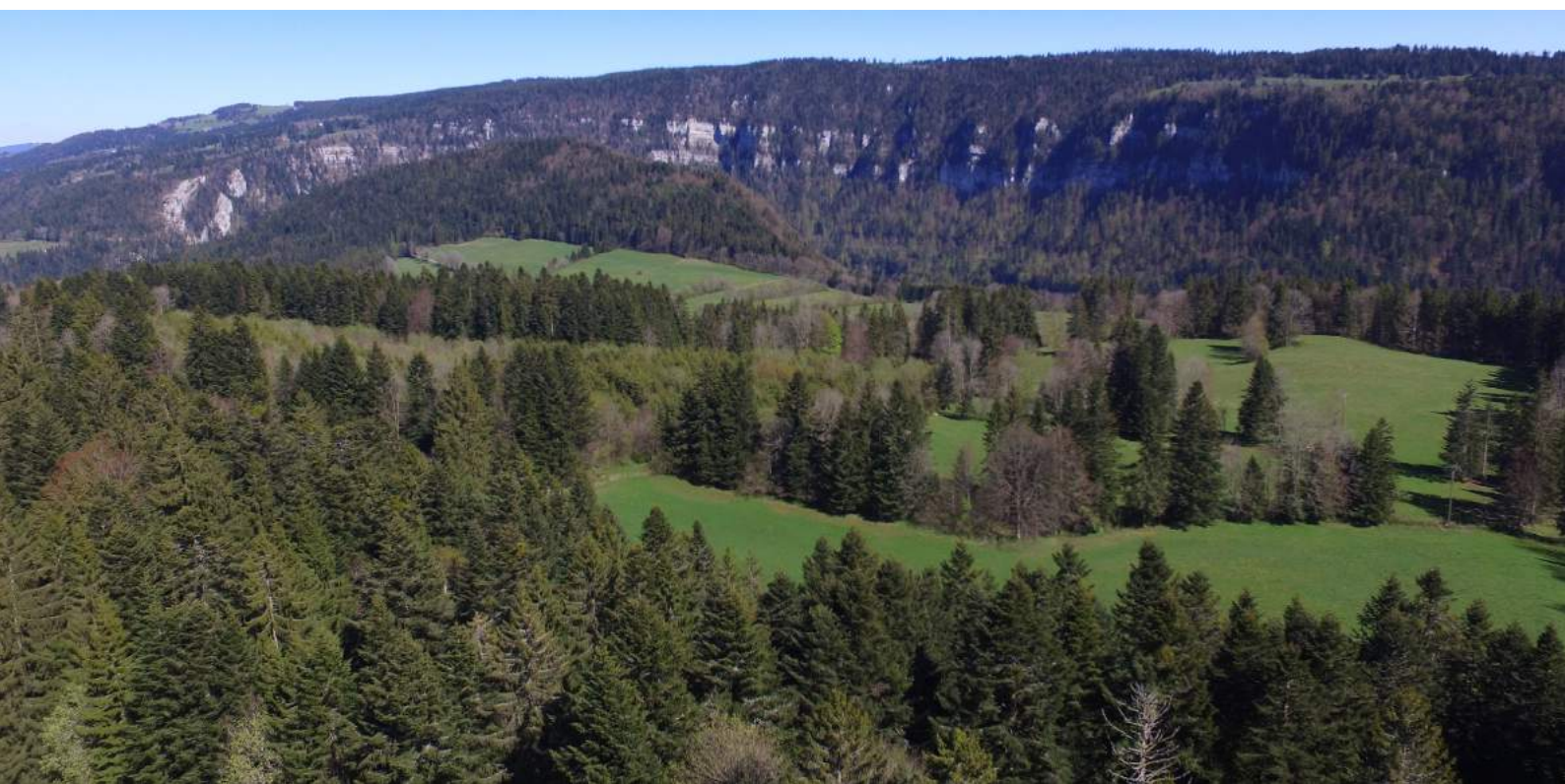


Catherine Faivre-Pierret, aux Corvées

sont acceptés dans les champs à condition de laisser les endroits propres (déchets, pierres en cercle pour les feux...).

Elles souhaitent instaurer une relation de respect et de convivialité entre les agriculteurs et les usagers de la nature, en rappelant aux agriculteurs de nettoyer les routes après un passage en tracteur et aux citoyens de refermer les barrières après avoir traversé un champ par exemple !

forêts de Villers le Lac



Sport et culture



Terrain multisports des Sorbiers

La municipalité a choisi de réaliser ce projet pour offrir aux enfants et aux jeunes du quartier de la montagne la possibilité de jouer au foot, basket ou volley sans avoir à descendre jusqu'à la Griotte. Cette structure a été commandée à la société «Chabal-Sport», dirigée par Sébastien Chabal, l'ancienne star du ballon ovale.

L'aire de jeux est composée d'un gazon synthétique agréable pour les jeux de ballons et d'une palissade en métal permettant de garder le ballon à l'intérieur de la surface de jeux.

Ce projet a été subventionné à 70% par le département du Doubs, le Fonds européen de développement économique et régional (FEDER) et la Caisse d'allocations familiales (CAF), son coût total est de 63 548 €.

Charles Cuenot

La médaille d'honneur fédéral vermeil a été attribuée à Monsieur Charles Cuenot. Il a reçu cette médaille de Marie-France Junod, présidente des comités départementaux du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Récompensé pour ses années de service à «la Française» et à la Fédération Sportive et Culturelle de France, Charles Cuenot est arrivé à «la Française» en 1961, il a gravi les échelons de gymnaste à moniteur, de membre du comité à Président. Membre de l'Union Comtoise pendant de nombreuses années, il a également été président du Régional Aînés, membre de la commission de gymnastique mixte de la ligue de Franche-Comté et juge régional libre en gymnastique féminine.

Lors de la cérémonie, son épouse Sylviane a également été remerciée et félicitée pour son action au sein de «la Française» et de la FSCF.

Forum des Associations

Le 11 septembre 2016 a eu lieu le 2^e Forum des associations locales, à la salle des fêtes. De nombreuses associations de notre commune ont participé à la manifestation pour représenter leurs valeurs et se faire connaître aux visiteurs: associations caritatives, sportives ou culturelles.

Quelques démonstrations se sont déroulées sur scène devant les regards impressionnés et admiratifs du public.



démonstration au forum des associations



remise de médaille à Monsieur Charles Cuenot à «la Française»

Le café-théâtre du Val une année 2017 pleine de projets

Après une première saison 2015-2016 pleine de challenges, entre la recherche de salle pour des représentations et la recherche de nouveaux membres, l'association a pu jouer un premier spectacle, «Les Cruellas». Une pièce à sketches, féministe et piquante qui a rencontré un franc succès. Après plusieurs représentations, dont la première a eu lieu à l'Évasion Tonique ou des premières parties, notamment celles de l'Harmonie Union et Progrès, la pièce 2017 est encore plus atypique toujours au second degré. Des sketches sous forme de duo ou trio font passer un moment de détente et de rigolade avec une vision décalée de la société.

A noter que tous les spectacles sont gratuits: sur le principe du Café-Théâtre, dans la plus pure des traditions, la troupe fait circuler des chapeaux en fin de spectacle. Cette année, les bénéfices reçus sont investis dans des stages de perfectionnement en Théâtre d'improvisation et en mimes.

Défi du Pissoux

Le 17 juillet 2016 a eu lieu la première édition du Défi du Pissoux, contre-la-montre cycliste organisé par l'Association Tout Vite et le VCMM.

Cette manifestation sportive fut l'occasion pour les cadors de la bicyclette et les sportifs du dimanche de venir s'amuser sur un parcours somptueux autour des bassins du Doubs, qui s'est terminé par le mur du Pissoux et ses pentes à plus de 20%.

Cette première s'est déroulée dans des conditions idéales avec une météo au rendez-vous et près de 50 participants inscrits.

Fidèle à ses valeurs, l'Association «Tout Vite» a mis l'accent sur la convivialité et le spectacle avec de belles récompenses pour les plus beaux déguisements. Un équipage en tandem a relevé le défi avec brio.

Après le succès de cette première édition, les «Tout Vite» ont décidé de garder leur élan et seront aux commandes de la prochaine



les membres du Café-Théâtre du Val sur scène

Si vous avez des projets de spectacle en pièce entière ou première partie, la troupe est toujours à la recherche d'opportunités pour monter sur les planches, n'hésitez pas à les contacter. Pour suivre l'actualité de la troupe, rendez-vous sur leur page Facebook.

manifestation. Ils vous donnent rendez-vous le 16 juillet 2017 pour découvrir ou redécouvrir ce parcours, toujours dans la bonne humeur et le plaisir.

La nouveauté de cette année sera la possibilité d'effectuer le contre-la-montre pour les enfants et de participer à un parcours d'obstacles qui aura lieu le jour-même.



défi du Pissoux par les «Tout Vite»

Ils ont marqué l'actualité cette année

À «fond» avec Céline!

Céline Chopard Lallier est sportive, skieuse de fond, originaire du Chauffaud. Elle a brillamment fait parler d'elle cette saison dans le cirque blanc.

Après avoir remporté la première place de la coupe de France dans sa catégorie, elle a obtenu une médaille d'argent et une médaille de bronze à Almaty au Kazakhstan, aux Universiades mondiales et est arrivée 11ème à une étape de la coupe d'Europe, à Valdidentro en Italie.

En parallèle elle étudie à Annecy, au sein d'un cursus aménagé lui permettant de lier les études et le sport. Elle consacre une grande partie de l'année à un entraînement intensif. Tout est mis en place pour lui permettre d'atteindre un jour ses objectifs, obtenir des résultats encore meilleurs et pourquoi pas pouvoir vivre de sa passion.

C'est tout ce que nous lui souhaitons en gardant en tête sa devise : "Dans le sport il faut toujours garder cette passion, cette envie. S'amuser dans ce qu'on fait est la meilleure motivation!"

Céline Chopard Lallier



Charles Chapuis et le 4L Trophy

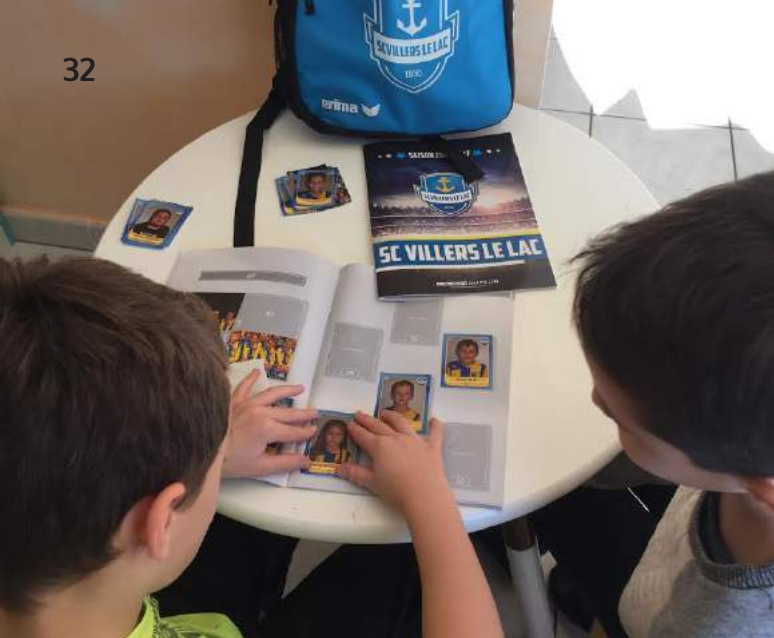
Du 16 février au 26 février, Charles Chapuis a participé au 4L trophy, un raid humanitaire ayant pour but de livrer des fournitures scolaires et sportives aux enfants défavorisés au Maroc, apporter de l'aide à l'association «Enfants du Déserts» pour créer des écoles. Notre Villerier était accompagné par un camarade de classe, Maxime Descharmes, originaire de Villefranche sur Saône. À bord de leur 4L, ils ont traversé la France, l'Espagne pour enfin prendre le ferry pour arriver au Maroc.

L'idée a germé l'année passée quand Benjamin Chatelain et Romain Vermot, autres Villeriers, ont participé au raid, décrivant une expérience particulière et enrichissante :

«C'est clairement quelque chose à vivre! Le côté humanitaire, accompagné de magnifiques paysages, le fait d'être réellement livré à soi-même au sein d'une compétition... Tous ces points font oublier la fatigue accumulée au cours du raid et redonnent aux participants l'envie de recommencer.»

Charles Chapuis, Maxime Descharmes et leur 4L





Album de vignettes du SCV

Le Sporting Club de Villers le Lac a réalisé un album de collection de vignettes de joueurs de football, pas n'importe quels joueurs, les membres du SCV!

Cette initiative a été proposée par le président du club, Francis Chopard, qui avait découvert cette idée dans un petit club de quartier de Barcelone. Le concept a tout de suite plu aux

membres du club mais c'est seulement cette année que la réalisation a été possible.

Tout le monde a eu le droit à sa vignette, du président au plus jeune joueur, en passant par la secrétaire et les joueurs seniors. Quelle fierté de coller sa carte dans un album de collection ! On s'imagine à la place des images des idoles de notre enfance !

Les vignettes étaient en vente dans les commerces locaux.

Le SCV est satisfait de cet album, qui a pu transmettre une image du football positive. Le club a presque triplé son nombre de licenciés ces dernières années, nous leur souhaitons de la réussite pour la prochaine saison.



cartes à collectionner du SCV

Chef de centre

Le lieutenant André Cote Petit est pompier bénévole à Villers le Lac depuis janvier 1976. Il est également le plus ancien sapeur. Il est devenu chef de centre le 1er avril 2016 et dirige aujourd'hui 25 pompiers volontaires. Parmi ces 25 bénévoles, 19 sont originaires de Villers. Il y a deux nouvelles recrues et 4 pompiers engagés sur deux casernes à la fois. Chez les sapeurs de Villers le lac, André est fier de pouvoir compter son fils Alexandre et de lui transmettre la passion de porter secours à autrui.

En 2016 le lieutenant Cote Petit a été honoré pour 10 ans assurés au poste de chef de centre. Il a également été décoré de la médaille d'honneur pour services exceptionnels, pendant 41 ans.

C'est au cours de la cérémonie de la Sainte Barbe, le 12 novembre à Villers le lac que ces récompenses lui ont été remises.

En 2016, les pompiers ont effectué 183 interventions. Ils sont toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si l'expérience vous intéresse, vous pouvez contacter les responsables du centre de secours, André Cote Petit ou Olivier Siron au 06 81 53 38 62.

André et Alexandre Cote Petit



Informations diverses

Vacances «Tous Sports»

La Commune donne rendez-vous aux jeunes de 8 à 15 ans pour venir faire bouger leur été pendant le mois d'août !

Retrouvez-nous cette année du 7 au 25 août pour un programme sportif varié, avec notre équipe qui s'associera comme à son habitude aux sociétés locales telles que le canoë-kayak, le judo, la pétanque, le tennis, le base-ball, l'athlétisme.

Pas le temps de s'ennuyer car en plus des activités proposées par les sociétés, le programme de nos petits sportifs leur permettra de pratiquer de nombreuses autres activités : badminton, piscine, tir à l'arc, équitation, tennis de table, randonnée...

Depuis 2001, cette action entre dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse que la Commune a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales. Venez nombreux cet été pour découvrir tous ces sports et bouger avec vos amis !



vacances «Tous Sports»



Horaires travaux bruyants

Afin que les habitants puissent vivre en harmonie et dans le respect des autres, pensez aux règles prévues pour le bien être de chacun...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

La benne à déchets verts est à votre disposition aux ateliers municipaux, 12 route des Brenets, du 3 avril au 24 novembre 2017.

Ouverture

Mercredi : 14h à 17h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

Nous vous invitons à respecter ces horaires.



Déchetterie des Fins

Déchets acceptés :

Produits dangereux, batteries et accumulateurs, huiles de friture, huiles de vidange, capsules Nespresso, encombrants, déchets verts, cartouches d'encre, déchets d'équipement électriques et électroniques, piles, métaux, pneus, cartons, ampoules (symbole poubelle barrée), gravats, bois.

Du 1er avril au 30 septembre :

du lundi au vendredi : 7h/11h45 - 13h45/19h,
le samedi : 9h/11h30 - 14h/18h

Du 1er octobre au 31 mars :

du lundi au vendredi : 7h/11h45 - 13h45/17h30
le samedi : 9h/11h30 - 14h/17h

Incivilité : déjections canines

Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre ville ? Ramasser ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. Si les chiens sont les bienvenus dans les espaces publics, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes.

Pour palier à cela, la commune met des distributeurs de petits sacs à disposition des habitants dans les espaces publics. Mais rien n'empêche les propriétaires de chiens de se munir de sachets avant de partir en promenade. Nous rappelons également que tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son chien se verra infliger une amende de 68 €.

Réunions publiques

Madame le Maire vous rencontrera lors de deux réunions publiques qui auront lieu :

- lundi 11 Septembre à la mairie à 19h
- lundi 18 septembre à la salle des fêtes à 19h

Mot de l'opposition

Cette fois la moitié du mandat est passée. Quel bilan peut-on en tirer ?

Les deux axes principaux bien connus sont relativement bien gérés. La remise à niveau des équipements scolaires avance à un rythme soutenu et souhaité. Le projet de circulation commence et nous sommes impatients d'en voir les résultats.

Cependant nous sommes dans l'expectative concernant certains choix et un manque récurrent de projets à long terme. L'achat précipité par obligation du terrain situé en dessous de l'ancienne gare sans vision d'avenir pour ce dernier peut nous laisser dubitatifs.

Le budget vient d'être voté il y a quelques semaines, et la tendance reste la même. La dette n'augmente pas mais ne diminuera pas. La volonté de chercher des ressources supplémentaires de financements n'existe toujours pas et ceci malgré nos diverses propositions. Pourquoi ne pas diminuer les dépenses dans ce cas ? Un remboursement même minime de notre dette serait la preuve d'une gestion plus maîtrisée. L'intérêt public doit rester au centre de nos objectifs.

L'électrocardiogramme des idées en devenir reste plat et inerte, ou alors elles sont bien cachées.



Club Loisirs chez les Petits Lutins



voyage du Club



Atelier de l'école du centre pains au chocolat à la maison Viennet



60 ans de l'ADMR

retour de
LA FETE FORAINE
 Villers le Lac
 OCTOBRE 2017

Calendrier des fêtes

Mise à jour du calendrier sur le site internet : <http://www.villers-le-lac.fr/>

Juillet 2017

- 14** Fête Nationale - 18h30 Défilé soirée barbecue/musette, DJ, feux d'artifices - comité des fêtes

Aout 2017

- 2** Concert Galitzine 19h - Chapelle des Bassots
9 Don du Sang (de 8h30 à 12h30)
18 Marche nocturne, repas - Comité des fêtes

Septembre 2017

- 15-16** Tournoi de Poker
23-24 Concert de Gospel
24 Concert Autour de l'Orgue - Eglise du Chauffaud
29 Loto - Ecole maternelle du Centre

Octobre 2017

- 4** Loto - Club loisirs
6 Présentation du Sporting Club
8 Loto - Amis de la Chapelle des Bassots
11 Don du sang (de 16h à 19h)
14 Soirée DISCO - SCV
16 Tarot - Club loisirs
20 Loto - Collège
22 Repas Unité Pastorale
23-25 Stage de l'école de Musique et de Danse
26 Choucroute - Club loisirs
28 Soirée Café Théâtre - Comité des Fêtes

Novembre 2017

- 4** Bourse aux skis - PEEP
5 Vide grenier - Poker
6 Thé dansant - Club loisirs
11 Cérémonie au Monument aux Morts
 Soirée Tripes à la salle de La Française
 Sainte Barbe - Pompiers
12 Loto - SCVM
17 Saint Eloi
18 Cérémonie des Noces d'Or, Orchidée et Diamant
19 Concert - La Fraternité
22 Loto - Club loisirs
25 Loto - La Pastourelle

- 26** Loto - AFN

- 27** Tarot - Club loisirs

Décembre 2017

- 2** Concert des Marchands de Bonheur et de M. Charles Dumont
3 Concert - Harmonie Union et Progrès
4 Thé dansant - Club loisirs
5 Cérémonie au monument aux Morts
9-10 Marché de Noël - MJC
14 Repas de Noël à la salle des fêtes - Club loisirs
16 Arbre de Noël - La Fraternité
17 Loto - SCV
22 Arbre de Noël - l'Ecole des Bassots
28 Noël au club loisirs - Entraide sociale
 Concert - Brass Band du Saut du Doubs

Janvier 2018

- 1** Apéritif dansant - Le Liseron
8 Thé dansant - Club loisirs
14 Galette des Rois - AFN et Anciens Combattants
20 Fêtes des enfants - UCAV et comité des fêtes
21 Loto - Ecole primaire du centre
25 Fondue - Club loisirs
29 Tarot - Club loisirs

Février 2018

- 2** Soirée Zumba - PEEP
3 Loto - Harmonie Union et Progrès
4 Loto - Tennis
5 Calendrier occupation salle des fêtes
 Thé dansant - Club loisirs
9 Marche aux flambeaux - Comité des Fêtes
11 Loto - Pétanque
14 Loto - Club loisirs
15 Loto des enfants - MJC
16 Concert fin de stage - La Fraternité
18 Loto - Judo Val de Morteau
22 Choucroute - Club loisirs
22-25 Salon de l'Habitat

- 26** Belote - Club loisirs

Mars 2018

- 4** Loto - La Fraternité
5 Thé dansant - Club loisirs
10 Carnaval - Comité des Fêtes
 Concert chorale Gospel Crescendo
11 Loto - Entraide Sociale
16-18 Salon des Vins - La Française
18 Loto - Ecole des Bassots
19 Cérémonie au Monument aux Morts
24 Conscrits
26 Tarot - Club loisirs
31 Bourse aux Vélos - PEEP

Avril 2018

- 6** Soirée solidarité - Collège
8 Repas des Anciens - Entraide sociale
9 Thé dansant - Club loisirs
21 Repas - ADAPEI
22 Loto - Aux Doux Signes
25 Loto - Club loisirs
28 Soirée Vintage - Vétérans du Foot

Mai 2018

- 5** Concert - La Pastourelle
8 Cérémonie au monument aux Morts
12-13 Profession de Foi - Unité pastorale (salle des fêtes)
26 Concert - Harmonie Union et Progrès

Juin 2018

- 2** Concert - La Fraternité
8 Chorale - Collège
9 Spectacle de Danse - MJC
10 Fête des Sentiers du Doubs à Moron
16 Concert des Jeunes - Harmonie Union et Progrès
22 Fête des Ecoles du Centre
24 Tournoi de scrabble
29 Loto - Foyer du Chauffaud
30 Audition Ecole de Musique du Val de Morteau

Nouveau logo de Villers

L'ancre marine, symbole de notre commune et de nos attaches à nos ancêtres pêcheurs. La montre, rappel de notre passé horloger. Il était important de les conserver mais de leur donner une touche plus actuelle, dynamique et moderne. Avec ce nouveau logo, notre ville montre qu'elle tient à son passé tout en gardant son regard tourné vers l'avenir.



Un grand merci à Théo Mollier pour la composition de ce bulletin

Théo est étudiant de DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet à l'IUT Belfort-Montbéliard.

Le stage qu'il effectue à la mairie est un élément important de son cursus. Durant son stage de 3 mois, il a géré tous les documents relatifs au bulletin ; photos, articles, interview, etc, il s'est occupé du site internet de la commune, il a participé à la newsletter. Il a conçu le nouveau logo de notre ville que vous découvrirez sur la une du bulletin.

Bravo pour ce travail prometteur et les compétences dont il a fait preuves durant cette période.

Merci Théo et tous nos encouragements pour l'avenir !



Directrice de publication : Dominique Mollier

Chopard Imprimerie



Ville de
Villers le lac
www.villers-le-lac.fr

En couverture : photos du Lac de Chaillexon printemps/hiver par Jean-Pierre Siron

